

| | | | | | | | | | |
|--------------------------|--|------------|--|---|--|---------------------------|--|---|--|
| ABONNEMENTS & ANNONCES | | LE NUMERO | | ÉDITION DU MATIN | | LE NUMERO | | TARIF D'ABONNEMENTS | |
| A ROUBAIX : 5 Centimes | | 5 Centimes | | TOUS LES JOURS SIX ou HUIT pages | | TOUS LES JOURS 5 Centimes | | Roubaix-Tourcoing, le Nord et les Départements limitrophes. 5 francs l'an. — Les autres Départements et l'Étranger la part en sus. AGENCE PARTICULIÈRE A PARIS, 20, RUE FÉVÉLON | |
| A TOURCOING : 5 Centimes | | 5 Centimes | | BUREAUX & RÉDACTION ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Tél. 654 et 1070 TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240 | | 5 Centimes | | | |

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Interpellation à la Chambre : Vote de l'ordre du jour de confiance

Les Convoitises de l'Allemagne

Ce qu'un gouvernement n'ose dire, la presse du pays le dit à sa place. C'est ainsi que nous furent faites récemment par la presse allemande des offres peu déguisées pour le partage du Maroc. Et, comme on lui fit, de notre côté, la sourde oreille, le démagogue se retourne aujourd'hui vers l'Espagne. En effet, l'on pouvait lire l'autre jour, en tête de la *Togliche Rundschau* et sous la signature de son principal rédacteur, le lieutenant-général en retraite Von Litzmann : « L'Espagne attend un mot seulement de l'Empire allemand pour s'emparer de la ville de Tétouan, pour relayer le territoire de cette ville à celui de Larache, et pour étendre la prise de possession espagnole jusqu'à Ouessan et jusqu'à Bouk-el-Arba... Puisque le partage du Maroc a commencé nous ne voulons pas assister comme des gérards sages au partage du gâteau; nous ne voulons pas non plus les miettes tombées de la table de la France; ce que nous réclamons, c'est une part correspondant à la force de l'Allemagne. » Or, cette part serait celle du lion, car, « parmi les puissances signataires de l'acte d'Algésiras, l'Empire allemand, par sa force et par l'importance de ses intérêts au Maroc, occupe une place prépondérante ».

C'est le point de vue auquel s'était déjà placé, il y a six ans, Harden, le fougueux publiciste chrétien et gallophobe. Mais le général Litzmann va plus loin et il précise les moyens d'action adéquats par la situation nouvelle : alliance avec l'Espagne, débarras de la France sur la côte du Maroc et, pour la France, la guerre sur deux fronts ou la défaite diplomatique.

C'est là parler pour ne rien dire. Aujourd'hui la guerre ne se ferait plus ainsi sur une querelle d'Allemagne. Même dans les pays monarchiques, les peuples sont souverains et ils ne provoqueraient pas des conflits pour des motifs qui ne seraient pas basés sur un impérieux intérêt national. L'Allemagne notamment échappé aux suggestions des Harden, des Litzmann et du pangermanisme, bien moins influent outre-Rhin que nous ne le pensons en France. Elle ne souhaite pas la guerre parce que la guerre jetterait dans la bataille tous ses enfants, parce qu'elle la surprendrait en pleine activité industrielle et financière et, par suite de l'ébranlement donné à l'Europe et au monde, ferait une ruine de sa prospérité. Enfin l'Allemagne ne veut pas la guerre parce qu'elle en mesure la terrible incertitude. A ce sujet, nous ne craignons pas de démentir, même de la *Togliche Rundschau*. Celle-ci a, en effet, publié, au commencement de l'année, sous la signature du même rédacteur, une série d'articles sur « l'état des six alliances de la Triple-Entente et de la Triple-Alliance », où le lieutenant-général Von Litzmann disait justement que « l'Allemagne a encore à apprendre de la France pour ce qui a trait à l'éducation nationale du peuple par une préparation systématique de la jeunesse à la meilleure application possible du service obligatoire », et où il rappelait, en outre, les progrès réalisés par l'armée française au cours de l'année 1916 : « Continuation de la réorganisation de l'artillerie de campagne, brillant développement de l'aviation militaire, création d'un centre d'études militaires supérieures, etc. »

Dependant il faut bien reconnaître que les peuples sont conduits par une force qui les domine tous. La nécessité de la lutte pour la vie et que cette nécessité ne fait que croître en Allemagne.

L'Allemagne d'aujourd'hui ne peut plus contenir ses 62 millions d'habitants dont le nombre va sans cesse s'accroissant. C'était autrefois une ferme qui pouvait, à grand-peine d'ailleurs, nourrir ses habitants, s'est aujourd'hui une immense usine : son sol maigre et pauvre ne peut donner à ses innombrables ouvriers les produits alimentaires, blé et viande, qui leur sont nécessaires, ni fournir à son industrie les matières premières qu'elle réclame.

Il lui faut donc chercher au dehors les moyens d'assurer son existence et des débouchés pour ses manufactures.

Or, l'expansion allemande, par suite de la situation géographique, de l'absence des colonies, a dû se manifester de façon particulière en s'étendant de proche en proche. Nous voyons son action à Anvers et dans les Pays-Bas. Dans le centre de l'Europe, l'Autriche est de plus en plus envahie par elle. Mais si ses visées s'étaient en ce moment d'une lumière intense, c'est dans les Balkans et en Asie-Mineure avec le chemin de fer de Bagdad. Le projet se dévoile de plus en plus net : faire de l'empire ottoman une sorte d'hinterland allemand.

Cette expansion économique est un moyen de conquête que nos ancêtres ne connaissaient pas, qui régit aujourd'hui la politique extérieure de toutes les nations et qui donne la véritable mesure de leur activité et de leur prospérité.

Mais cette expansion peut-elle, quand elle prend l'intensité de l'expansion allemande, s'arrêter pacifiquement ? C'est là le grand problème de l'heure diplomatique présente.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Paris, 30 juin. — Voici le texte de la déclaration ministérielle lue à la Chambre par M. Caillaux, et au Sénat, par M. Cruppi, garde des Sceaux.

Messieurs,

Appelés par M. le Président de la République à prendre la charge du pouvoir, nous nous présentons devant vous avec un programme aussi nettement défini que possible.

BULLETIN

30 juin.

Le cabinet Caillaux s'est présenté, vendredi, devant les Chambres. La déclaration ministérielle a été favorablement accueillie. L'ordre du jour de confiance a été voté, à la Chambre, par 367 voix contre 122.

Un violent incident s'est produit, au Sénat, entre MM. Messimy et Reynaud.

Une tentative criminelle a été commise sur la voie ferrée du Havre à Paris. Un rapide a déraillé. Il n'y a eu aucun blessé.

Le capitaine français Lutz a été condamné, à Leipzig, pour espionnage, à six ans de forteresse.

INFORMATIONS

Exploits de disciplinaires

30 juin. — A 11 h. 05, deux disciplinaires qui causaient du scandale dans un défilé, ont frappé deux sous-officiers qui leur faisaient une observation. Deux soldats requisiottes refusèrent d'intervenir et exécutèrent même les disciplinaires.

Le duel Charlet-Duval

Paris, 30 juin. — Le duel Charlet-Duval a eu lieu vendredi matin, au Parc des Brées. L'arme choisie était l'épée. Les deux adversaires ont été légèrement blessés au bras.

Choses et Autres

Entre gardiens de la paix : — Il paraît que le nouveau ministère Caillaux est décidé à boucler rapidement le budget... — Qu'est-ce qu'il a donc fait ?

Un commissaire de police est en train de procéder à une perquisition; il vient de tomber sur un volume de livres.

— Ah! enfin, voilà un indice.

— Pardieu, rectifie le secrétaire, qui a fait ses déclarations dans la librairie, c'est un indice !

Ne venez pas demander au grand-père de vos oncles, est un excellent remède pour être heureux. — BONAVAL.

Conseil des Ministres

Paris, 30 juin. — Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée sous la présidence de M. Caillaux. Voici le texte du compte rendu officiel de la délibération.

LA DÉCLARATION

M. Caillaux a donné lecture de la déclaration ministérielle. Il a ensuite soumis à la signature du Président de la République un décret nommant M. Delanney, directeur général des douanes, préfet de la Seine.

PROVOCATION A L'INDISCIPLINE

M. Cruppi, garde des Sceaux, a fait connaître que des circulaires appuyées de mandats-poste, étaient depuis quelque temps adressées à des militaires dans le but de les provoquer à l'indiscipline. Le conseil a décidé qu'une information judiciaire serait ouverte sur ces faits.

LE SABOTAGE

Au sujet des mesures à prendre contre le sabotage, le garde des Sceaux demandera à être entendu par la commission afin de faire aboutir le projet de loi le plus rapidement possible.

LE BUDGET DE 1917

M. Klotz, ministre des finances, a entretenu le conseil des questions relatives au budget de 1917. Il a prié ses collègues de comprimer vigoureusement leurs propositions relatives aux crédits à inscrire dans le budget de 1917.

AU MAROC

M. Messimy, ministre de la Guerre, a rendu compte au conseil des mouvements de la colonne du général Mounier.

L'ÉCOLE LAIQUE

Le conseil a décidé d'examiner dans sa prochaine réunion les textes destinés à assurer la défense de l'école laïque qui lui seront présentés par le ministre de l'Instruction publique.

LES APPELLATIONS D'ORIGINE

M. Pams, ministre l'Agriculture, a saisi le conseil du projet de loi ayant pour objet la protection des appellations d'origine. Ce projet a été déposé aujourd'hui sur le bureau de la Chambre.

Au Congrès Radical

LA QUESTION SCOLAIRE

Paris, 30 juin. — Dans sa séance de clôture, le Congrès des municipalités radicales et radicales socialistes de la Seine a émis le vœu de voir discuter dans une des prochaines séances de la Chambre, le projet de loi de M. Steeg, relatif à la défense de l'école laïque. Dans un autre vœu adopté à l'unanimité, le Congrès désireux de voir triompher l'école laïque dans sa lutte contre ses adversaires, déplore en termes vives l'attitude des « déguisés des amicales d'instituteurs au sujet de leur déposition devant la Commission de l'enseignement de la Chambre et blâme les instituteurs patriotes et révolutionnaires.

LA RÉFORME ÉLECTORALE. — LES DÉLIMITATIONS. — LES RETRAITES OUVRIÈRES. — LA "DÉFENSE DE L'ÉCOLE LAIQUE". — LES AUTRES QUESTIONS

Paris, 30 juin. — Voici le texte de la déclaration ministérielle lue à la Chambre par M. Caillaux, et au Sénat, par M. Cruppi, garde des Sceaux.

Messieurs,

Appelés par M. le Président de la République à prendre la charge du pouvoir, nous nous présentons devant vous avec un programme aussi nettement défini que possible.

LES CHEMINOTS

Nous vous soumettrons en même temps les dispositions utiles pour que les compagnies de chemins de fer soient tenues d'assurer un statut à leurs agents suivant l'exemple que leur a donné et que leur donnera l'Etat. En attendant que soit créée cette organisation nouvelle, nous demanderons aux compagnies de compléter les décisions que sur l'initiative de nos prédécesseurs, elles ont déjà prises en accordant des pensions à tous les agents dont les services ont été de quelque durée. Nous leur demanderons aussi de procéder à une révision des dossiers des agents révoqués dans les conditions mêmes où à opérer l'administration des chemins de fer de l'Etat, laquelle a été laissée entièrement libre dans l'examen des cas individuels, parce qu'elle était responsable et afin qu'elle restât.

Dans un ordre d'idées analogue, se posera devant nous le grave problème du régime des chemins de fer dont on ne saurait ajourner longtemps la solution. Nous nous efforçons de ne résoudre en préparant d'une part la révision des conventions en vigueur, en proposant d'autre part des dispositions légales, de nature à fortifier et à étendre le droit de contrôle de l'Etat sur des entreprises dont le bon fonctionnement est lié à l'existence nationale elle-même.

CONCLUSION

Messieurs, l'exercice du pouvoir ne consiste pas seulement dans la réalisation des réformes que réclame le nation, il est dans le soin et le soin jaloux de sa vie quotidienne. Et un gouvernement n'a accompli qu'une partie de sa tâche, tant qu'il n'a pas tout mis en œuvre pour développer l'activité du pays, pour accroître sa richesse, pour servir et favoriser sa prospérité matérielle.

Nous nous sommes donc, les budgets, endiguer le flot grandissant des dépenses publiques, armer puissamment le contrôle indispensable des crédits, faire en sorte que les représentants du peuple puissent être assurés que les deniers prélevés sur la fortune ou le labeur des contribuables sont utilement employés jusqu'au dernier centime; diriger cet emploi vers le mieux être et l'intérêt bien compris de tous, perfectionner et compléter l'outillage commercial en améliorant les ports et les voies navigables, en faisant revivre notre marine marchande, aider aussi à l'effort industriel et à la production agricole, organiser l'enseignement technique et professionnel, multiplier les débouchés, activer la mise en valeur de notre empire colonial, c'est la tâche patiente de chaque jour, c'est ainsi, selon la façon dont on s'en acquitte, que le pays travaille, respire, et vit. Le gouvernement, Messieurs, n'en négligera rien.

Nous entendons d'ailleurs être un gouvernement dans le sens le plus élevé et le plus précis du mot. Nous voulons faire appliquer à l'intérieur les lois, toutes les lois avec une égale fermeté. Au dehors maintenir avec l'appui d'une alliance et d'amitiés précieuses et grâce à la force grandissante de notre armée et de notre marine dont nous nous appliquons à perfectionner soigneusement les rouages de l'honneur du nom français.

Nous jugeons encore que l'action gouvernementale doit s'affirmer dans toutes les manifestations de la vie publique; il faut à notre avis, que le citoyen acquiesce cette conviction que la marche des affaires n'est pas livrée au hasard mais qu'elle obéit à une impulsion ferme et soutenue; il faut que l'attitude du gouvernement le pénètre de cette vérité sociale, que les peuples libres ont plus de devoir que les autres et qu'étant maîtres de leur fortune, ils doivent prêter à leurs mandataires la collaboration de leur sagesse. Il ne faut surtout point qu'on laisse s'implanter dans la moindre mesure cette idée qui suffit à compromettre la marche des affaires, que le statut de l'Etat n'est qu'un prétexte pour imposer à la majorité parlementaire l'opinion qu'elle a devant elle des conseillers naturels, qu'elle ne craigne point de se mettre à sa tête pour introduire l'ordre et la méthode dans les discussions.

Un gouvernement qui gouverne et qui poursuit une politique d'évolution sociale dans le respect de l'ordre républicain et de la loi, elle est la substance de notre programme. Messieurs, jugez.

LES DÉLIMITATIONS

Selon les engagements qu'il a pris, M. le ministre de l'Agriculture déposera sur le bureau de la Chambre le projet de loi dont il a déjà exposé les grandes lignes. Ce projet, tout en supprimant les mesures, qui opposent les régions les unes aux autres et nous achevant peut-être insensiblement vers le rattachement des douanes intérieures, n'en fournira pas moins, aux producteurs isolés ou groupés, sans créer entre citoyens d'un même pays des divisions qui seraient néfastes, des moyens d'une efficacité plus certaine pour attendre et réprimer les fraudes que ceux que leur laissent les lois de 1905 et 1908.

LA RÉFORME ÉLECTORALE

Comme le gouvernement qui nous a précédés, nous nous proposons de collaborer avec vous à la réforme électorale, en orientant notre action dans le même sens, c'est-à-dire selon les propres termes de la précédente déclaration ministérielle, en prenant pour base de la discussion le projet élaboré par votre commission.

Mais si nous sommes prêts à nous adapter aux idées maitresses qui se dégagent des votes que vous avez récemment émis et qui spécifieront l'article premier de la loi, si nous sommes au surplus persuadés qu'il serait vain de chercher à maintenir plus longtemps le mode actuel de consultation populaire, nous ne sommes pas moins convaincus qu'une transformation si profonde et si grave ne doit point s'accomplir sans l'union des républicains qui sont tous également soucieux de la probité et de justice électorale.

Nous sommes donc résolus à rechercher, sur tous les moyens en notre pouvoir, en prenant les initiatives utiles et sans crainte en cette matière, non plus qu'en aucune autre, de revendiquer nos responsabilités, des textes législatifs qui, fondés sur les principes déjà consacrés par la Chambre ou qu'elle consacrera, seront de nature à rallier la majorité républicaine.

Pour un programme à plus longue échéance, nous entendons limiter volontairement notre effort et le rassembler en vue de réaliser au cours des prochaines sessions les réformes que nous plaçons au premier rang de nos préoccupations.

LES RETRAITES OUVRIÈRES

La loi des retraites ouvrières et paysannes va entrer en exécution. Le gouvernement poursuivra sa pleine application avec prudence et fermeté. Il entend d'autre part assurer, conformément au vote récent de la Chambre l'information très prochaine de cette grande loi sociale.

LA "DÉFENSE DE L'ÉCOLE LAIQUE"

Nous vous demandons aussi de défendre l'école laïque qui attaque et menace inéluctablement les adversaires de nos institutions. Il n'est que temps pour le parti républicain de répondre à une campagne qui n'a d'autre objet que d'arrêter ou tout au moins d'affaiblir le développement de l'idée républicaine. Taire et l'ignorer plus longtemps serait pratiquer la plus dangereuse des politiques de faiblesse.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

Il est à peine besoin de dire que nous soutiendrons devant le Sénat dans son cadre et dans ses limites essentielles le projet d'impôt sur le revenu, voté par la Chambre des députés. Aucun effort ne nous coûtera pour parvenir dans le plus bref délai à la réalisation

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Déclaration du Gouvernement

M. Buisson et la réforme électorale. — Le haut commandement et le Commandant Driant. — M. Bodocq et la réintégration des Cheminots. — La politique générale et M. Voillat. — M. Brizon demande la suppression des sous-secrétaires d'Etat

M. CAILLAUX RÉPOND ET S'EXPLIQUE SUR LA R. P. ET LA QUESTION DES CHEMINOTS

Intervention de M. Camille Pelletan et Jaurès. — Vote de l'ordre du jour de confiance

Séance du Vendredi 30 Juin

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Brisson. Les tribunes et les galeries sont bondées et dans la salle on compte près de 200 députés.

Un remarque la présence de M. Briand, ancien président du conseil qui est assis à côté de M. Guisthain à gauche. M. Dumas, ancien président des travaux publics a pris place à l'extrême-gauche à côté de M. Chéron.

À la suite du gouvernement, se trouvent MM. Caillaux, Delanney, De Selves, Agagnou, Hénon, Gouty, Steeg, Messimy, ébarnard, Malvy, Chaumet.

La salle n'est pas très animée. A gauche et à l'extrême-gauche, on paraît se réserver. Un certain nombre de députés viennent de délier devant les bancs ministériels, MM. de Selves et Delanney sont surtout félicités.

La Déclaration Ministérielle

Le Président du conseil monte à la tribune pour lire la déclaration ministérielle, mais il est obligé d'attendre quelque temps avant de pouvoir prendre la parole. Le calme est long à se rétablir.

M. CAILLAUX commence d'une voix mal assurée, qu'il se rassure peu à peu. Il s'adresse sur les données intérieures, est applaudi par presque toute l'assemblée, de même que le passage qui vise la répression de la fraude.

Lorsque le président du conseil dit qu'il serait vain de maintenir plus longtemps le mode actuel de consultation populaire, les applaudissements s'élevèrent sur presque tous les bancs proportionnalistes. Les rires ironiques accueillirent la phrase sur la probité et la justice électorale.

Le passage sur la nécessité d'accomplir la réforme par l'union des républicains est longuement applaudi.

M. Charles BENOIST applaudit ostensiblement; la chambre reste froide jusqu'au moment où la déclaration parle de la nécessité de la défense laïque.

Cris au centre : Ah! Ah!

M. DE MONTBELLLO : Il y a longtemps qu'on n'en avait pas parlé.

Les radicaux et les radicaux-socialistes applaudissent le vote de la Chambre est, ironiquement, applaudi par presque tous les bancs proportionnalistes. Les rires ironiques accueillirent la phrase sur la probité et la justice électorale.

Le passage sur la nécessité d'accomplir la réforme par l'union des républicains est longuement applaudi.

M. Charles BENOIST applaudit ostensiblement; la chambre reste froide jusqu'au moment où la déclaration parle de la nécessité de la défense laïque.

Cris au centre : Ah! Ah!

M. DE MONTBELLLO : Il y a longtemps qu'on n'en avait pas parlé.

Les radicaux et les radicaux-socialistes applaudissent le vote de la Chambre est, ironiquement, applaudi par presque tous les bancs proportionnalistes. Les rires ironiques accueillirent la phrase sur la probité et la justice électorale.

Un officier français condamné pour espionnage

Le capitaine LUX FERA SIX ANNÉES DE FORTERESSE

Leipzig, 30 juin. — Le capitaine Lux a été condamné à six ans de forteresse.

L'accusé aurait été convaincu de diriger une agence d'espionnage à Belfort et d'avoir tenté de se procurer en Allemagne des documents secrets.

Les Interpellations

Le président du conseil a lu le rapport de M. Caillaux sur la déclaration ministérielle et a répondu aux interpellations.

M. BODOCQ. — Si le Parlement a donné au gouvernement mandat d'exiger la réintégration des cheminots, c'est qu'il a entendu réprimer, dans la mesure du possible, les fautes qui avaient été commises envers eux.

L'ordonnance des paroles prononcées à cette époque par M. Agagnou. Ce dernier paraît avoir

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Déclaration du Gouvernement

M. Buisson et la réforme électorale. — Le haut commandement et le Commandant Driant. — M. Bodocq et la réintégration des Cheminots. — La politique générale et M. Voillat. — M. Brizon demande la suppression des sous-secrétaires d'Etat

M. CAILLAUX RÉPOND ET S'EXPLIQUE SUR LA R. P. ET LA QUESTION DES CHEMINOTS

Intervention de M. Camille Pelletan et Jaurès. — Vote de l'ordre du jour de confiance

Séance du Vendredi 30 Juin

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Brisson. Les tribunes et les galeries sont bondées et dans la salle on compte près de 200 députés.

Un remarque la présence de M. Briand, ancien président du conseil qui est assis à côté de M. Guisthain à gauche. M. Dumas, ancien président des travaux publics a pris place à l'extrême-gauche à côté de M. Chéron.

À la suite du gouvernement, se trouvent MM. Caillaux, Delanney, De Selves, Agagnou, Hénon, Gouty, Steeg, Messimy, ébarnard, Malvy, Chaumet.

La salle n'est pas très animée. A gauche et à l'extrême-gauche, on paraît se réserver. Un certain nombre de députés viennent de délier devant les bancs ministériels, MM. de Selves et Delanney sont surtout félicités.

La Déclaration Ministérielle

Le Président du conseil monte à la tribune pour lire la déclaration ministérielle, mais il est obligé d'attendre quelque temps avant de pouvoir prendre la parole. Le calme est long à se rétablir.

M. CAILLAUX commence d'une voix mal assurée, qu'il se rassure peu à peu. Il s'adresse sur les données intérieures, est applaudi par presque toute l'assemblée, de même que le passage qui vise la répression de la fraude.

Lorsque le président du conseil dit qu'il serait vain de maintenir plus longtemps le mode actuel de consultation populaire, les applaudissements s'élevèrent sur presque tous les bancs proportionnalistes. Les rires ironiques accueillirent la phrase sur la probité et la justice électorale.

Le passage sur la nécessité d'accomplir la réforme par l'union des républicains est longuement applaudi.

M. Charles BENOIST applaudit ostensiblement; la chambre reste froide jusqu'au moment où la déclaration parle de la nécessité de la défense laïque.

Cris au centre : Ah! Ah!

M. DE MONTBELLLO : Il y a longtemps qu'on n'en avait pas parlé.

Les radicaux et les radicaux-socialistes applaudissent le vote de la Chambre est, ironiquement, applaudi par presque tous les bancs proportionnalistes. Les rires ironiques accueillirent la phrase sur la probité et la justice électorale.

Un officier français condamné pour espionnage

Le capitaine LUX FERA SIX ANNÉES DE FORTERESSE

Leipzig, 30 juin. — Le capitaine Lux a été condamné à six ans de forteresse.

L'accusé aurait été convaincu de diriger une agence d'espionnage à Belfort et d'avoir tenté de se procurer en Allemagne des documents secrets.

Les Interpellations

Le président du conseil a lu le rapport de M. Caillaux sur la déclaration ministérielle et a répondu aux interpellations.

M. BODOCQ. — Si le Parlement a donné au gouvernement mandat d'exiger la réintégration des cheminots, c'est qu'il a entendu réprimer, dans la mesure du possible, les fautes qui avaient été commises envers eux.

L'ordonnance des paroles prononcées à cette époque par M. Agagnou. Ce dernier paraît avoir

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La Déclaration du Gouvernement

M. Buisson et la réforme électorale. — Le haut commandement et le Commandant Driant. — M. Bodocq et la réintégration des Cheminots. — La politique générale et M. Voillat. — M. Brizon demande la suppression des sous-secrétaires d'Etat

M. CAILLAUX RÉPOND ET S'EXPLIQUE SUR LA R. P. ET LA QUESTION DES CHEMINOTS

Intervention de M. Camille Pelletan et Jaurès. — Vote de l'ordre du jour de confiance

Séance du Vendredi 30 Juin

La séance est ouverte à 2 heures sous la présidence de M. Brisson. Les tribunes et les galeries sont bondées et dans la salle on compte près de 200 députés.

Un remarque la présence de M. Briand, ancien président du conseil qui est assis à côté de M. Guisthain à gauche. M. Dumas, ancien président des travaux publics a pris place à l'extrême-gauche à côté de M. Chéron.

À la suite du gouvernement, se trouvent MM. Caillaux, Delanney, De Selves, Agagnou, Hénon, Gouty, Steeg, Messimy, ébarnard, Malvy, Chaumet.

La salle n'est pas très animée. A gauche et à l'extrême-gauche, on paraît se réserver. Un certain nombre de députés viennent de délier devant les bancs ministériels, MM. de Selves et Delanney sont surtout félicités.

La Déclaration Ministérielle

Le Président du conseil monte à la tribune pour lire la déclaration ministérielle, mais il est obligé d'attendre quelque temps avant de pouvoir prendre la parole. Le calme est long à se rétablir.

M. CAILLAUX commence d'une voix mal assurée, qu'il se rassure peu à peu. Il s'adresse sur les données intérieures, est applaudi par presque toute l'assemblée, de même que le passage qui vise la répression de la fraude.

Lorsque le président du conseil dit qu'il serait vain de maintenir plus longtemps le mode actuel de consultation populaire, les applaudissements s'élevèrent sur presque tous les bancs proportionnalistes. Les rires ironiques accueillirent la phrase sur la probité et la justice électorale.

Le passage sur la nécessité d'accomplir la réforme par l'union des républicains est longuement applaudi.

M. Charles BENOIST applaudit ostensiblement; la chambre reste froide jusqu'au moment où la déclaration parle de la nécessité de la défense laïque.

Cris au centre : Ah! Ah!

M. DE MONTBELLLO : Il y a longtemps qu'on n'en avait pas parlé.

Les radicaux et les radicaux-socialistes applaudissent le vote de la Chambre est, ironiquement, applaudi par presque tous les bancs proportionnalistes. Les rires ironiques accueillirent la phrase sur la probité et la justice électorale.

Un officier français condamné pour espionnage

Le capitaine LUX FERA SIX ANNÉES DE FORTERESSE

Leipzig, 30 juin. — Le capitaine Lux a été condamné à six ans de forteresse.

L'accusé aurait été convaincu de diriger une agence d'espionnage à Belfort et d'avoir tenté de se procurer en Allemagne des documents secrets.

Les Interpellations

Le président du conseil a lu le rapport de M. Caillaux sur la déclaration ministérielle et a répondu aux interpellations.

M. BODOCQ. — Si le Parlement a donné au gouvernement mandat d'exiger la réintégration des cheminots, c'est qu'il a entendu réprimer, dans la mesure du possible, les fautes qui avaient été commises envers eux.

L'ordonnance des paroles prononcées à cette époque par M. Agagnou. Ce dernier paraît avoir

La Réintégration des Cheminots

M. BODOCQ. — Si le Parlement a donné au gouvernement mandat d'exiger la réintégration des cheminots, c'est qu'il a entendu réprimer, dans la mesure du possible, les fautes qui avaient été commises envers eux.

L'ordonnance des paroles prononcées à cette époque par M. Agagnou. Ce dernier paraît avoir